



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2017

Le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire le 3 AVRIL 2017 à 10h00 sous la présidence de M. HUYVAERT Yvon, Maire.

Date de la convocation : 27/03/2017

Etaient présents : BECOT Samuel, CORBY Marie-Rose, SANCHEZ Zita, RAYNAUD Alain, ARIZMENDI Antonio, CRETIN Noëlle, GARCIA Valérie, PERNOUD Marie-Pierre, CHEVALIER Agnès, SABOUL Eric, VERNOUX Marie-Hélène, BREAUD Virginie, VION-DURY Matthieu, ARCHENY Yves, DEPARNAY Jacques, GOETSCHY Claude.

Absent excusé : GOETSCHY Claude (pouvoir à BECOT Samuel)

Absents : JACQUIOT Benoît, FERNANDES Jenny.

Secrétaire de séance : SABOUL Eric.

La séance est ouverte à 20h00

Le conseil municipal après avoir approuvé à l'unanimité le compte-rendu de la séance précédente, étudie les affaires suivantes :

1/DELEGATION D'ATTRIBUTION AU MAIRE

-Aucun dossier.

2/BUDGETS PRIMITIFS 2017

-VOTE à l'unanimité les budgets primitifs suivants :

***BUDGET PRINCIPAL LE POIZAT-LALLEYRIAT**

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 1 095 203.00 euros

- Dépenses et recettes d'investissement : 831 020.00 euros

***BUDGET LOTISSEMENT LE CRET DE BRAMAFAN LE POIZAT**

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 207 359.29 euros

- Dépenses et recettes d'investissement : 249 107.55 euros

BUDGET LOTISSEMENT LALLEYRIAT

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 108 990.15 euros

- Dépenses et recettes d'investissement : 103 202.07 euros

***BUDGET LOCAL COMMERCIAL LE POIZAT**

Dépenses et recettes de fonctionnement : 24 911.14 euros

Dépenses et recettes d'investissement : 56 936.84 euros

3/FISCALITE

-RECONDUIT les taux des taxes directes locales comme suit : taxe habitation 11,67%, Taxe foncière bâti : 12,72%, taxes foncière non bâti 42,27%. Le produit attendu s'élève à 200 593 euros.

-PREND NOTE du montant prévisionnel de la taxe d'aménagement pour l'année 2017 qui s'élève à 5 337 euros.

4/TRAVAUX FORET

-ARRETE le programme des travaux en forêt du Poizat pour un montant de 16 230 euros HT et en forêt de Lalleyriat pour un montant de 11 610 euros HT.

-PRECISE que le montant de l'assistance technique de l'ONF pour l'exploitation de 200 m3 de bois secs s'élève à 400,00 euros HT.

-EST INFORME de l'envoi par l'ONF des bilans communaux 2016 (recettes et dépenses).

5/AFFOUAGE

-DECIDE de l'attribution en 2017 de bois de chauffage en bord de route, le prix du m3 étant arrêté à 30.70 euros HT + TVA en vigueur au moment de la facturation. Le tirage au sort aura lieu lors du prochain conseil municipal le 9 mai 2017 (voir affichage mairie).

6/CCHB

-APPROUVE le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) qui a pour mission de procéder à l'évaluation du montant de la totalité de la charge financière transférée à la Communauté de Communes du Haut-Bugey et correspondant aux compétences dévolues à l'EPCI.

7/EMPLOI JEUNE ETE 20017

-DECIDE de ne pas donner suite à la demande d'emploi déposé par un jeune de la commune pour l'été 2017 considérant qu'il n'y a pas assez de travail à cette saison pour justifier un emploi temporaire.

8/SITUATION TAP 2016/2017

-PREND NOTE de la démission d'un animateur et de l'embauche de M. Damien IARUSSI en tant que nouvel intervenant TAP.

-Suite aux problèmes de discipline durant les TAP, le conseil tient à souligner qu'il soutient l'équipe d'animation.

9/CHARTES FORESTIERES

-EST INFORME d'un rappel sur la réglementation pour l'utilisation de la voirie communale par les professionnels du Bois dans le cadre des Chartes Forestières du Massif du Bugey. DECIDE de mettre en place la déclaration par les propriétaires de toute exploitation de bois sur le territoire en mairie avec état des chemins avant et après exploitation.

10/TRAVAUX RTO ST GERMAIN DE JOUX-LE POIZAT-LALLEYRIAT

- Dans le cadre du projet Très Haut Débit LIAIN, **AUTORISE** le Maire à signer les conventions devant intervenir avec le Syndicat intercommunal d'Energie et de E-communication de l'Ain pour le renforcement et l'enfouissement du réseau fibre sur des chemins appartenant à la commune ainsi que pour l'implantation d'un shelter sur la parcelle AD 50 au Burlandier et d'un autre entre Laissard et Derrière l'Eglise.

11/DIVERS

- Déchetterie mobile sur la commune le samedi 29 avril 2017 vers le plan d'eau De Lalleyriat.
 - Travaux d'élagage et abattage sous la ligne 225 KV GENISSIAT-IZERNORE à compter du 3 avril 2017.
 - Bilan d'activité 2016 de la DDT et rapport d'activité 2016 EPF de l'Ain à disposition des élus en mairie.
 - Schéma départemental de la domiciliation des personnes sans domicile stable de l'Ain 2016-2021, signé en septembre 2016 par le Préfet est accessible sur le site de la préfecture de l'Ain.
 - Adaptation de la posture VIGIPIRATE « Printemps 2017 » qui entre en vigueur à partir du 21 mars 2017 jusqu'au 22 juin 2017 inclus.
 - Deuxième Assemblée Générale du SIEA le samedi 8 avril 2017.
 - Assemblée Générale des communes forestières le 06/04/2017.
 - Prévoir une réunion des commissions pour étudier la réglementation de l'usage des 4X4 et autres véhicules sur les voies communales.
 - Invitation du conseil à l'inauguration du four de Montbéliardot (Doubs) le samedi 20 mai 2017.
 - CCHB : TEOM lissée à la baisse, augmentation des taux CCHB pour la taxe d'habitation et la taxe foncière de 5%. Containerisation des OM à venir prochainement.
 - Tour de France : prochaine réunion le 05/05/2017 à 19h00 à la salle des fêtes du Poizat.
- Les Clairmontelles : le Syndicat Mixte du Plateau de Retord est à la recherche de repreneurs suite à dépôt de bilan.
- Ponts Chemin Sous la Ville : travaux à prévoir suite à état des lieux effectué par la municipalité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

Le Maire

HUYVAERT Yvon.